



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Considérant les Arrêtés Ministériels, numéro 2020-074 en date du 2 octobre 2020 et 2020-049 en date du 4 juillet 2020 :

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le 3 novembre 2020, sera à huis clos et en vidéo-conférence;

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497 au plus tard à midi, le mardi 3 novembre 2020. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance et seront disponibles en ligne au www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/municipalite/proces-verbaux.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 21 octobre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "V. Piché", is written over a horizontal line.

Véronique Piché
Directrice générale